



FORUM RÉGIONAL SUR L'EAU EN CHAUDIÈRE-APPALACHES

JEUDI 10 DÉCEMBRE 2015 COMPLEXE DES SEIGNEURIES DE SAINT-AGAPIT

FIER PARTENAIRE DE L'ÉVÉNEMENT



Les neuf Organismes de Bassins Versants (OBV) et le Conseil régional de l'environnement de la Chaudière-Appalaches (CRECA) sont fiers de vous inviter au Forum régional sur l'eau qui aura lieu le :

Jeudi 10 décembre 2015
Complexe des Seigneuries de Saint-Agapit
1800, avenue Bergeron, Saint-Agapit (Qc), G0S 1Z0

L'objectif de la journée de conférences est d'informer et d'outiller le monde municipal sur la protection des sources d'eau potable et la mise en valeur des milieux naturels et de la biodiversité dans l'aménagement du territoire.

Le Forum régional sur l'eau en Chaudière-Appalaches s'adresse aux gestionnaires (directeurs généraux, aménagistes, urbanistes, etc.), aux élus (maires, conseillers) et aux officiers municipaux (inspecteurs, techniciens en environnement, gestionnaires des cours d'eau), ainsi qu'aux associations riveraines et aux entrepreneurs.

Pour plus d'information, nous vous invitons à communiquer avec M. Jean-François Verrette, coordonnateur du Forum, au 819 980-8038, poste 203, ou par courriel : jf.verrette@grobec.org.

Au plaisir de vous compter parmi nous!

Fiche d'inscription



Détacher et poster avec le paiement

Pré-inscription : 60 \$ par personne (incluant le dîner)
Après le 20 novembre : 75 \$ par personne (incluant le dîner)

Aucun remboursement après cette date. Nous n'émettons pas de facture, le paiement fait foi de l'inscription. Un reçu peut être remis sur place.

Veuillez, s.v.p., retourner votre fiche d'inscription et paiement à l'adresse suivante :

Organisme de bassins versants de la zone du Chêne
6375, rue Garneau
Sainte-Croix (QC) G0S 2H0

Chèque libellé à l'ordre de « OBV du Chêne »

Forum régional sur l'eau en Chaudière-Appalaches 2015

Nom : _____

Fonction : _____

Organisme : _____

Téléphone : _____

Courriel : _____

Choisir un seul bloc parmi les deux choix suivants :

Bloc A - Protection des sources d'eau potable

Bloc B - Biodiversité et aménagement du territoire

Reçu :

À l'ordre de : _____

8h00	Accueil et visite des kiosques			
8h40	Mot de bienvenue Francis Donati-Daoust, directeur général, Naturive			
8h50	Mot d'ouverture Bernard Fortier, président, Organisme de bassins versants de la zone du Chêne			
9h00	Projet d'acquisition des connaissances sur les eaux souterraines en Chaudière-Appalaches René Lefebvre, professeur titulaire, INRS, Centre Eau Terre Environnement			
10h00	Pause et visite des kiosques			
	Bloc A	Protection des sources d'eau potable	Bloc B	Biodiversité et aménagement du territoire
10h30	Risques d'exploitation des pipelines et gestion des situations d'urgence Jacques Harvey, consultant indépendant, J. Harvey Consultant & Associés inc.		Planifier et intégrer adéquatement vos plans de conservation des milieux naturels Andréanne Blais, biologiste, Conseil régional de l'environnement du Centre-du-Québec	
11h15	Déversement d'hydrocarbures à Lac-Mégantic : Les cas des prises d'eau de Saint-Georges et de Lévis Alain Roy, directeur des Services techniques, Ville de Saint-Georges Louis Audet, chef du Service du génie, Ville de Lévis		Révision du réseau hydrographique de la Ville de Lévis : Réglementer le réel Jérôme Carrier, technicien en environnement, Ville de Lévis	
12h00	Dîner et visite des kiosques			
13h30	Évaluation des impacts potentiels des activités d'exploration et d'exploitation des gaz de shale sur les ressources en eau souterraine à Saint-Édouard-de-Lotbinière Christine Rivard, chercheure scientifique en hydrogéologie et Denis Lavoie, chercheur scientifique en sédimentologie, Commission géologique du Canada		Invasion d'espèces exotiques envahissantes sur les berges de nos plans d'eau : de nouveaux défis pour le Québec Claude Lavoie, professeur titulaire, directeur de l'École supérieure d'aménagement du territoire et de développement régional de l'Université Laval	
14h10	Pause et visite des kiosques			
14h40	Règlement sur le prélèvement des eaux et leur protection Étienne Perreault, coordonnateur au secteur municipal, MDDELCC, direction régionale de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches			
15h30	Le Règlement sur le prélèvement des eaux et leur protection ou comment sacrifier l'eau potable pour quelques gouttes de pétrole ! Analyse critique du RPEP, de ses limites et ses faiblesses Richard Langelier, docteur en droit et doctorant en sociologie			
16h00	Mot de clôture Guy Lessard, président, Conseil régional de l'environnement Chaudière-Appalaches			